YERRES

HÔTEL DE VILLE

Certifié exécutoire par le Maire compte
Tenu de la réception en Préfecture
Le 17 JAN. 2017 et de la publication
Le 18 JAN. 2017
Le Maire

MAIRIE D'YERRES 91 (Essonne)

Secrétariat Général
N° tél. : 01.69.49.76.57
N/Réf. : NDA/ED/CD/SM

ARRETE N°2017/23
(Série A)

OBJET : Mise à disposition du 93ème numéro du recueil des actes administratifs de la commune d'Yerres

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2121-24, L 2122-29,

VU le Code des Communes, et notamment l'article R 121-10-1,

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république, et notamment son article 18,

VU le décret n°93-1121 du 20 septembre 1993 relatif au recueil des actes administratifs des collectivités territoriales,

ARRETE

Article 1er : Le 93ème numéro du recueil des actes administratifs (4ème trimestre, 2016) de la commune d'Yerres est mis à la disposition du public aux services administratifs de la mairie et de la mairie annexe.

Article 2 : Ce recueil est consultable sur place gratuitement. Il peut également être acheté (aux tarifs en vigueur : au numéro ou par abonnement).

Yerres, le 16 janvier 2017

Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (Essonne)

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération Val d'Yerres
Val de Seine

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20170116-2017-23-AR
Date de télétransmission : 17/01/2017
Date de réception préfecture : 17/01/2017

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98